

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mercredi 15 juillet 2020

**Délibération
N° 20.091.1
En exercice 37
Présents 29
Votants 34
Pour 34
Contre 0
Abstention 0**

**PÔLE RESSOURCES – SERVICE VIE DES ASSEMBLÉES
CRÉATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

Date de la convocation : 09/07/2020

L'an deux mille vingt
Et le 15 juillet à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

29 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Patricia CATHALA, monsieur Didier CAYLA, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Michel PEPOZ, monsieur Jean-Pierre PEREZ, monsieur Serge PESCE, monsieur Michel SANCHEZ, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Martine SIGNOUREL, madame Viviane TAFANI-ROUQUET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA.

5 Conseillers communautaires absents représentés : madame Françoise CRASSOUS (représentée par monsieur Jean-François GUIBBERT), madame Nathalie PIQUES (représentée par monsieur Christian SEGUY), madame Marlène PUCHE (représentée par monsieur Alain CARALP), madame Brigitte SOULET (représentée par monsieur Michel SANCHEZ), monsieur Philippe VIDAL (représenté par monsieur Serge BACCOU).

3 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Frédéric FABRE, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ.

Secrétaire de séance : monsieur Christian SEGUY.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/07/2020

Application agréée E-legalite.com

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mercredi 15 juillet 2020

Création et désignation des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1411-5 ; D. 1411-3 ; D. 1411-4 ; D. 1411-5 et L. 2121-21 ;

Vu la délibération n° 20.085.1 du 8 juillet 2020 relative aux modalités de dépôt des listes concernant la désignation des membres de la Commission de délégation de service public (CDSP) et de la Commission d'appel d'offres (CAO) de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Considérant que, pour tous marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du Code de la commande publique, le titulaire est choisi par une Commission d'appel d'offres (CAO) composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 ;

Considérant que la commission est présidée par le Président de la Communauté de communes ou son représentant et que le Conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que peuvent participer à la CAO, avec voix consultative, toutes personnalités voire un ou plusieurs agents de l'Etablissement, désignés par le Président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché ;

Considérant que, lorsqu'ils y sont invités par le président de la commission, le comptable de l'établissement et un représentant du ministre chargé de la concurrence peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission ;

Considérant que seule la liste suivante a été déposée le 13 juillet 2020 à 11h30 :

Membres titulaires :

Philippe VIDAL
Brigitte SOULET
Christian SEGUY
Didier CAYLA
Jean-François GUIBBERT

Membres suppléants :

Thierry MAURAT
Alain CASTAN
Martine SIGNOUREL
Bernard GUERRERE
Nathalie PIQUES

REÇU EN PRÉFECTURE

le 30/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20200715-DELIB_20_09

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président**,
Après en avoir délibéré,
Sur 34 membres présents ou représentés au moment du vote,
A l'unanimité,

I. DÉCIDE de créer une Commission d'appel d'offres (CAO) à titre permanent, pour la durée du mandat.

II. DÉCIDE de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offre :

Membres titulaires :

Philippe VIDAL
Brigitte SOULET
Christian SEGUY
Didier CAYLA
Jean-François GUIBBERT

Membres suppléants :

Thierry MAURAT
Alain CASTAN
Martine SIGNOUREL
Bernard GUERRERE
Nathalie PIQUES

III. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

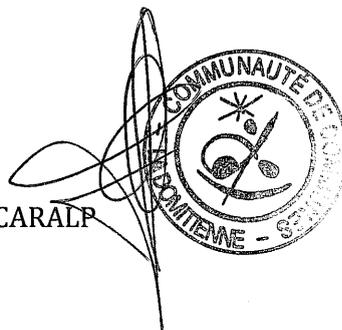
IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à l'affichage de cette délibération à l'Hôtel communautaire, à sa transmission au contrôle de légalité, à son insertion au recueil des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



REÇU EN PREFECTURE

le 30/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20200715-DELIB_20_09

REÇU EN PREFECTURE

le 30/07/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20200715-DELIB_20_09